

# **Event AUDIENS**

**01 février 2017**

*(Début de la transcription : 17 h 10)*

**Isabelle Thirion, Directrice de l'Accompagnement solidaire et social et des services associés - Audiens :**

— **On va finir ce lancement de la Mission handicap de la production audiovisuelle par une partie un peu plus opérationnelle, simplement pour vous expliquer ce qui sera fait jusqu'à la fin de l'année. Et ensuite vous montrer un film qui témoigne de ce qui se fait déjà dans le monde de la production audiovisuelle.**

**Juste un mot sur l'objectif de la mission : il est de mettre en place des actions d'information et d'accompagnement des entreprises et des salariés professionnels de la production audiovisuelle et des productions adaptées à l'organisation particulière du travail dans le monde de la production audiovisuelle sur la base des constats et des spécificités de ce secteur.**

**Quatre axes sont définis dans notre convention tripartite. Le premier vise les entreprises, en leur apportant un soutien concret pour tout ce qui concerne l'emploi des salariés en situation de handicap, emploi direct comme tout ce qui tourne autour du recrutement, du maintien dans l'emploi et ce qui concerne aussi le recours à l'emploi indirect à travers les sous-traitants, notamment, qui embauchent des salariés en situation de handicap.**

**Le deuxième axe concerne les professionnels salariés du secteur de la production audiovisuelle aussi bien les permanents évidemment que les artistes et techniciens qui ont des problématiques spécifiques liées au fait que par définition ils ne travaillent pas pour une seule mais une multitude d'entreprises.**

**L'axe trois concerne l'échange d'expériences et nous sommes aujourd'hui réunis pour la première fois avec l'objectif de commencer à pouvoir échanger sur les sujets liés au handicap et de pouvoir faire en sorte que les entreprises échangent entre elles sur**

**leurs bonnes pratiques, que nous puissions échanger avec tous les partenaires du handicap, tous les partenaires culturels et les interlocuteurs de la production audiovisuelle.**

**On a parlé du CHSCT qui est un interlocuteur important pour mettre en réseau et en plateforme d'échange tous ceux qui peuvent faire en sorte que la question du handicap avance dans la branche de la production audiovisuelle.**

**Le dernier axe concerne la communication. L'idée est double : sensibiliser les entreprises mais aussi les salariés sur le fait que la branche veut avancer sur cette question du handicap et en même temps faire en sorte que tout ce qui sera mis en place, tout ce qui sera travaillé avec les uns et les autres puissent être porté à la connaissance de toutes les parties prenantes de la branche.**

**De façon plus concrète sur la première phase de la mission handicap de la branche : la première chose apparue utile de faire est de réaliser la promotion des métiers spécifiques de la production audiovisuelle, de pouvoir analyser leur compatibilité avec un certain nombre de handicaps, et que ces métiers puissent être portés à la connaissance du plus grand nombre en réalisant des fiches métier et des films montrés à Pôle emploi, Cap Emploi et toutes les structures susceptibles de faire émerger des candidatures pour que des salariés en situation de handicap puissent travailler dans le monde de l'audiovisuel.**

**Le fait de pouvoir travailler avec les écoles pour pouvoir porter ce message sur l'ouverture de la branche et sa recherche de salariés compétents en capacité d'intégrer le secteur est extrêmement important.**

**Sur le champ de la compensation, la première phase de la mission vise à faire en sorte que l'on puisse à la fois mettre en réseau tous les acteurs de la compensation en travaillant de façon spécifique sur les besoins qui sont ceux de la branche. Car la compensation dans l'organisation d'une société de production audiovisuelle ne s'envisage pas de la même façon avec un certain nombre d'intermittents embauchés que pour une entreprise qui embauche des salariés permanents et de façon plus stable.**

**Le deuxième axe concerne les salariés de la branche. Principalement une mission dès sa première année d'existence doit pouvoir porter à la connaissance des salariés qui en ont besoin tout ce qui concerne leurs droits en la matière et les accompagner aussi à mettre en œuvre l'accès à ce droit à travers la connaissance de l'ensemble des interlocuteurs leur permettant un accès plus simple à ce droit.**

**Le dernier axe, qui va s'étaler au long des trois ans, concerne l'accompagnement de ces professionnels sur le retour à l'emploi, le fait de réinvestir leurs projets professionnels au regard de la situation du handicap et des possibilités offertes dans le secteur, l'échange des expériences et des savoirs faire des parties prenantes du secteur. Comme ce soir.**

**Et le fait de pouvoir pour la première année travailler sur les échanges de bonnes pratiques à l'issue de la Déclaration Obligatoire d'emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) et de pouvoir travailler avec les entreprises pour que les bonnes expériences qui sont menées chez certaines d'entre elles puissent être portées à la connaissance des autres.**

**Dernier point : ce qui a trait à l'information. L'idée est que tout ce qui sera fait sur les axes précédents, soit regroupé , au long des trois ans, dans une brochure pour les entreprises, et un livret d'information pour les salariés en situation de handicap. Le tout sera accessible sur un site internet pour que d'où que l'on soit et n'importe quand on puisse avoir accès à tout ce qui se fait sur le sujet en matière de handicap à travers la mission.**

**C'est le programme très opérationnel de l'année 2017.**

**Les 3 experts qui travaillent sur le sujet et qui sont parmi nous et que je vous invite à essayer de rencontrer aujourd'hui, sont : Carla BALLIVIAN qui est responsable du Service des professionnels en activité au sein de l'Accompagnement solidaire et social d'Audiens. Elle pilote à ce titre un grand nombre d'actions depuis des années liées au handicap. Elle pilote la mission.**

**Pascal PARSAT, est un expert sur le sujet depuis de longues années. Il nous a rejoint depuis le début de l'année pour travailler avec nous de façon très étroite sur le sujet.**

**Et Sarah MINSKI, chargée de projet au sein de l'Accompagnement solidaire et social d'Audiens , qui est là également et qui accompagne au travers d'un dispositif, financé par le ministère de la culture, des techniciens en fragilité ayant des problèmes de santé importants voire en situation de handicap. Elle les accompagne depuis trois ans maintenant et est une experte de cette question.**

**La mission handicap est évidemment la plus ouverte possible, et donc nos experts sont à votre disposition et à la disposition de toutes les entreprises et salariés qui le souhaitent. Vous aurez un petit document à la sortie avec les numéros de téléphone et l'agence que l'on verra dans le film aussi.**

**On peut recevoir les entreprises ou les salariés ici ou à l'agence située à côté des Halles à Paris.**

**Mais au bout du fil ou de l'adresse Internet dédiée, c'est aussi faisable.**

**Voilà le flyer que vous pourrez retrouver à la sortie et que nous avons fait pour le diffuser largement auprès des entreprises et des salariés de la branche et les inviter à nous contacter et à connaître les axes qui sont ceux de la mission.**

**Et puis, nous avons réalisé un petit film qui met en lumière ce qui se fait déjà en matière de production audiovisuelle et vous verrez que c'est une mosaïque d'actions menées par les uns et les autres dans le secteur de la production audiovisuelle.**

**Et juste, avant que les choses démarrent, je veux saluer Sophie Deloche, qui produit la série Vestiaires. Elle nous a donné beaucoup d'images.**

**Jack AUBERT a travaillé avec elle dès le démarrage de la réflexion sur la Mission handicap et elle a toujours été très présente. Certaines des images du film sont portées par l'Association**

**Hippocampe, qui réalise un Festival de courts métrages sur handicap et emploi et qui est une manifestation qui a lieu entre octobre et novembre et qui est extraordinaire, qui montre bien l'avancée du sujet du handicap dans les entreprises, qu'elles soient spécialisées ou non. L'Association Hippocampe porte aussi un Festival de bande dessinée, ouvert aux personnes en situation de handicap et qui se déroule dans le cadre du festival d'Angoulême qui est très important aussi.**

**Merci beaucoup. Au revoir.**